

*Direction du personnel, des services  
et de la modernisation*

**Arrêté du 12 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement**

NOR : *EQU0410371A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;

Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;

Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;

Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 19 août 2004 fixant l'organisation de la direction des affaires financières et de l'administration générale ;

Vu l'arrêté du 19 août 2004 fixant l'organisation des sous-directions de la direction des affaires financières et de l'administration générale,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le présent arrêté a pour objet d'annuler et de remplacer dans l'annexe de l'arrêté du 20 décembre 2001 modifié susvisée la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction des affaires financières et de l'administration générale.

Article 2

Le présent arrêté prend effet au 1<sup>er</sup> septembre 2004 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Article 3

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à la Défense, le 12 octobre 2004.

Pour le ministre et par  
délégation :  
*Le chef du bureau DPSM/AC1,*  
J. Le Dall

**Annexe à l'arrêté du 12 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001**

*Direction des affaires financières et de l'administration générale*

DATE d'effet	SUPPRESSIONS	CRÉATIONS								
		Catégorie	Nombre emploi	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service	Catégorie	Nombre emploi	Nombre de points	Désignation de l'emploi
15 septembre	A	1	20	Adjoint au chef du bureau de la gestion	Sous-direction de la logistique de					

2003				administrative et financière et de la modernisation	l'administration centrale/LOG4					
1 <sup>er</sup> janvier 2004	A	1	35	Chef du bureau comptabilité administration centrale	Sous-direction des affaires financières/AF2	A	1	20	Expert droit communautaire	AJ3
1 <sup>er</sup> janvier 2004						A	1	20	Responsable du secteur archives	LOG 3
1 <sup>er</sup> janvier 2004	A	1	20	Chargé du pilotage de l'intranet juridique	Sous-direction des affaires juridiques/AJ3	A	1	30	Chef de la mission documentation	DIR
1 <sup>er</sup> février 2004	A	1	40	Secrétaire général	Secrétariat général/SG	A	1	20	Chargé de formation	Secrétariat général/SG
15 avril 2004	A	1	35	Chef du bureau droit public et des procédures	Sous-direction des affaires juridiques/AJ1	A	1	40	Secrétaire général	Secrétariat Général/SG
1 <sup>er</sup> septembre 2004	A	1	30	Adjoint au secrétaire général	Secrétariat général/SG					
1 <sup>er</sup> septembre 2004	A	1	20	Responsable du secteur urbanisme	Sous-direction des affaires financières /AF1	A	1	40	Conseiller gestion management	DIR
1 <sup>er</sup> septembre 2004						A	1	30	Chargé de mission de la politique de gestion des ressources documentaires	DIR
Total		7	200				7	200		